

**RAPPORT ANNUEL
SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC
DE L'EAU POTABLE 2014**



- 1. En référence :**
- à l'article 73 de la loi n° 95-101 du 02 février 1995,
 - au décret n° 95-635 du 06 mai 1995,
 - à la circulaire préfectorale du 18 janvier 1996.

1.1 Compétence du Maire en matière d'eau potable

Celui-ci présente au Conseil Municipal – pour le 30 juin de l'année suivante au plus tard- un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable et (ou) un rapport sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.

Le Maire de la Commune de MOOSLARGUE exerce uniquement la compétence eau potable et présente le rapport pour 2014.

1.2 La compétence assainissement est déléguée à la Communauté de Communes de la Largue.

Le rapport adressé par la Communauté de Commune sera présenté au Conseil Municipal pour le 31 décembre de l'année suivante au plus tard.

2. Les indicateurs :

2.1 Indicateurs techniques

2.1.1. Description générale du service

Commune de MOOSLARGUE – code INSEE 68216
Située à environ 35 km au sud de MULHOUSE et 40 km au nord de BELFORT
Sa population est de 465 habitants (population totale au 1/01/2014 – source INSEE)
Caractère rural mais qui ne compte néanmoins que 3 exploitations agricoles.

2.1.2. La structure de gestion du service de distribution d'eau potable

Le service est directement géré par la commune en régie, c'est-à-dire que l'investissement et le fonctionnement (personnel communal) sont à la charge de la commune.

2.1.3. Les ressources en eau

➤ Localisation des unités de production d'eau potable

- L'ancien puits (n° 476-IX-0021) datant de 1947, de faible production et souvent pollué par des eaux de surface lors de fortes précipitations, situé à proximité d'un nouveau forage, a été arrêté et déconnecté. Cet ancien puits est aujourd'hui équipé d'un piézomètre permettant la mesure des nappes d'eau souterraines sous la responsabilité du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières), sous le contrôle de la DIREN Lorraine (Direction Régionale de l'ENvironnement de Lorraine) et de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. L'instrumentation du piézomètre permet la transmission automatique de mesures de niveau au BRGM pour intégration dans la banque de données ADES (Accès aux Données sur l'Eau Souterraine) qui met à disposition gratuitement sur Internet (ades.rnde.tm.fr) une grande partie des données qualité et quantité concernant les eaux souterraines.

- Aussi, pour assurer la ressource en eau de la commune, un nouveau puits « Oben Am Dorf » N° BRGM 04761X0122 a été foré en 2002.

Profond de 85 m, le nouvel ouvrage constitue la principale ressource potentielle en eau potable de la commune de Mooslargue. Le pompage en continu pendant 20 jours a fait apparaître un débit de 18 m³/h et les analyses successives nous confirment une eau de très bonne qualité malgré un taux de manganèse assez élevé : 39 µg Mn/l bien inférieur à la référence de qualité qui ne doit pas dépasser 50 µg Mn/l.

- Le forage n° 476-1-0039 peu productif profond de 25 m créé en 1979; captant l'aquifère des cailloutis du Sundgau et dont la capacité est de 2,7 m³/h a une teneur en nitrate plus importante pour un pH de 5,80 à 6,40.

Par l'arrêté préfectoral n° 851/IV du 25 septembre 2006, le préfet du Haut-Rhin autorise la Commune à distribuer l'eau ainsi prélevée en vue de l'alimentation destinée à la consommation humaine.

COMMUNE DE MOOSLARGUE
- Etude de vulnérabilité du forage 476-1X-0122 -

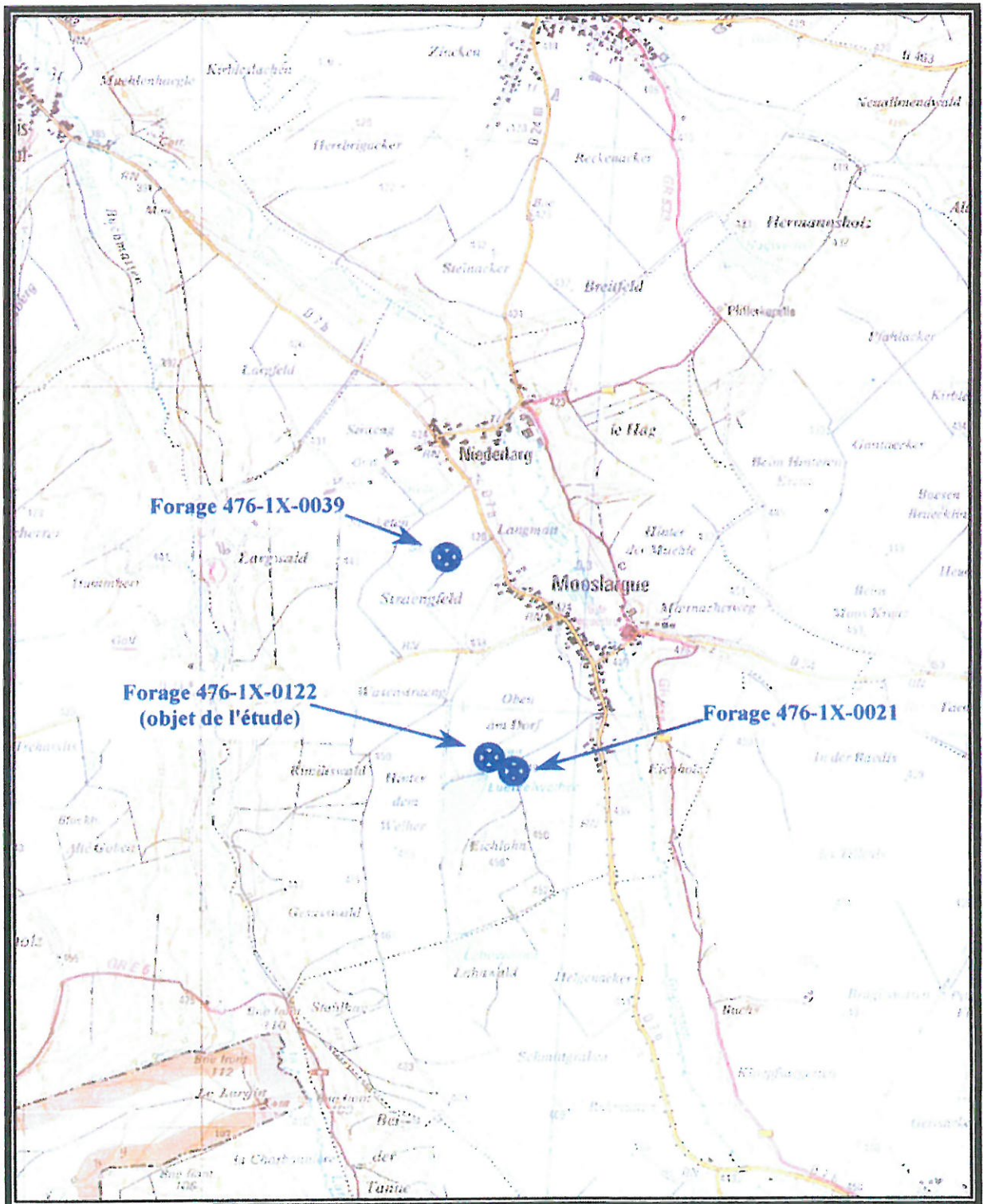


Figure 1 : Plan de situation

➤ Nature des ressources utilisées et les volumes correspondants

Ressource souterraine	Forage 1 476-1-0021	Forage 2 476-1-0122	Forage 3 476-1-0039
		« Oben Am Dorf »	„Straeng“
m ³ /en 2014	Néant / équipé d'un piézomètre	29 102	1 141

2.1.4. Les ouvrages de stockage et de traitement

La capacité des réservoirs :

- le réservoir principal « Oben Am Dorf », anciennement MOOS (150 m³) : consommation 60 m³ et réserve incendie 90 m³. La Sté FLEXILAC a procédé, en septembre 2006, à la réfection du revêtement d'étanchéité de ce réservoir.
- le réservoir secondaire, anciennement NIEDERLARG pouvant contenir 75 m³ est désormais désaffecté et sert à présent de station de surpression.

L'eau est distribuée sans traitement.

2.1.5. La distribution

MOOSLARGUE compte 465 habitants au 1^{er} janvier 2014.

La commune pourvoit à l'entretien courant du réseau.

En 2014, il y a 154 branchements domestiques et 3 branchements non-domestiques (à usage agricole) pour une consommation annuelle de 23 470 m³ facturés (soit 10 765 m³ au 1^{er} semestre et 12 705 m³ au second semestre).

ANNEES	ABONNES	HABITANTS	VOLUME EAU FACTURE en m3
2007	143	302	21 915
2008	143	381	22 523
2009	145	381	23 005
2010	151	394	23 838
2011	151	424	22 710
2012	152	434	25 245
2013	152	437	20 553
2014	154	465	23 470

Caractéristiques du réseau et ses performances :

Les conduites principales en fonte sont installées sur une longueur d'environ 5,100 kilomètres.

Les branchements anciens sont également en fonte et les récents en polyéthylène (PE).

Le réseau a été réalisé en plusieurs étapes, soit en 1933, 1955, 1975 et la dernière réfection date de 2006.

Du 1^{er} janvier 2014 au 1^{er} janvier 2015, le volume pompé est de 30 243 m³. Le volume de service nécessaire pour les différentes purges du réseau, le nettoyage du réservoir est estimé à 1 000 m³. Le volume facturé aux abonnés en 2014 a été de 23 470 m³. Il en résulte un **rendement moyen de l'ordre de 77 %**.

Il n'y a pas de branchement en plomb.

Le réseau d'eau potable n'a pas été modifié en 2014. Les plans du réseau d'eau potable sont à jour (indicateur P103.2 :20).

Moyens humains mis en œuvre pour l'exécution du service :

Un agent communal pour l'entretien autour du réservoir et le relevé des compteurs d'eau, le maire et les adjoints pour la résolution des alertes, les remplacements de compteurs et les petites réparations ; ce qui correspond environ à 2 heures hebdomadaires, soit 104 heures annuelles.

2.1.6. La qualité de l'eau

Dans le cadre du contrôle sanitaire de l'Agence Régionale Santé (ARS), un préleveur du Centre d'Analyses et de Recherche (CAR) d'Illkirch a effectué quatre prélèvements (février, juin, octobre et novembre 2015), pour un coût de 965,33 €.

Ces analyses ont révélé une eau de très bonne qualité microbiologique.

En 2014, l'eau produite et distribuée par la commune est conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Les teneurs en nitrates présentent une variabilité importante en fonction de l'origine de l'eau (en provenance du forage du « Straeng » - qui ne fonctionne qu'une heure par jour, ou du forage principal).

Teneur en nitrates (en NO₃) forage « Straeng » : 32 mg (limite de qualité <50)

forage « Oben am Dorf » : < 0,5 mg

L'eau distribuée est douce (peu calcaire) : pH de 6,1 unités (forage « Straeng ») et d'un titre hydrotimétrique (dureté totale) de 7,6°F ; alors que pour le forage « Oben am Dorf », le pH se situe à 7,7 unités pour un titre hydrotimétrique de 17°F.

D'après la synthèse de l'ARS, l'eau peut être à l'équilibre ou légèrement agressive, susceptible de corroder et dissoudre, dans certaines conditions défavorables (température, stagnation...) les métaux des canalisations. Il est recommandé de ne pas consommer l'eau immédiatement après ouverture du robinet lorsqu'elle a stagné plusieurs heures dans les conduites, mais de procéder à un écoulement préalable.

2.1.7. Faits marquants de l'année 2014

Les travaux réalisés en 2014 :

- Remplacement des compteurs à la station de pompage Straeng ainsi qu'au réservoir « Oben am Dorf ».
- Réparation suite à panne et défaut sur « poire du réservoir Oben am Dorf » - ventilation insuffisante.
- Détection des fuites d'eau sur la totalité du réseau communal et réparation des fuites détectées.
- Pose d'un relais de contrôle à la station de pompage « Straeng » suite à panne.

Prévisions de travaux pour les années à venir :

- mise en place de la clôture sur le forage « Straeng »

2.2 Indicateurs financiers

2.2.1. Le prix de l'eau et sa décomposition

La partie fixe

Abonnement : 8 € par semestre soit 16 € par abonné et par an.

Autres charges fixes

Location de compteur : 2 € par semestre et donc 4 € par an

La part consommation

Le prix du service de l'eau facturé selon la consommation en m³ de l'utilisateur est de 1,30 € (pour la 8^{ème} année consécutive et pour toutes catégories de branchements confondues).

Ce prix permet de couvrir les frais de fonctionnement et d'investissement liés à l'exécution du service.

2.2.2. Le prix de la redevance assainissement

Perçu par la Communauté de Communes de la Largue et facturé par leurs services suite à la facturation de l'eau potable en commune.

2.2.3. Redevances versées à l'Agence de l'Eau Rhin Meuse

Redevance pour pollution d'origine domestique : 0,407 €/m³

Redevance pour modernisation des réseaux de collecte : 0,274 €/m³

Redevance pour prélèvement sur la ressource en eau : 0,068 €/m³

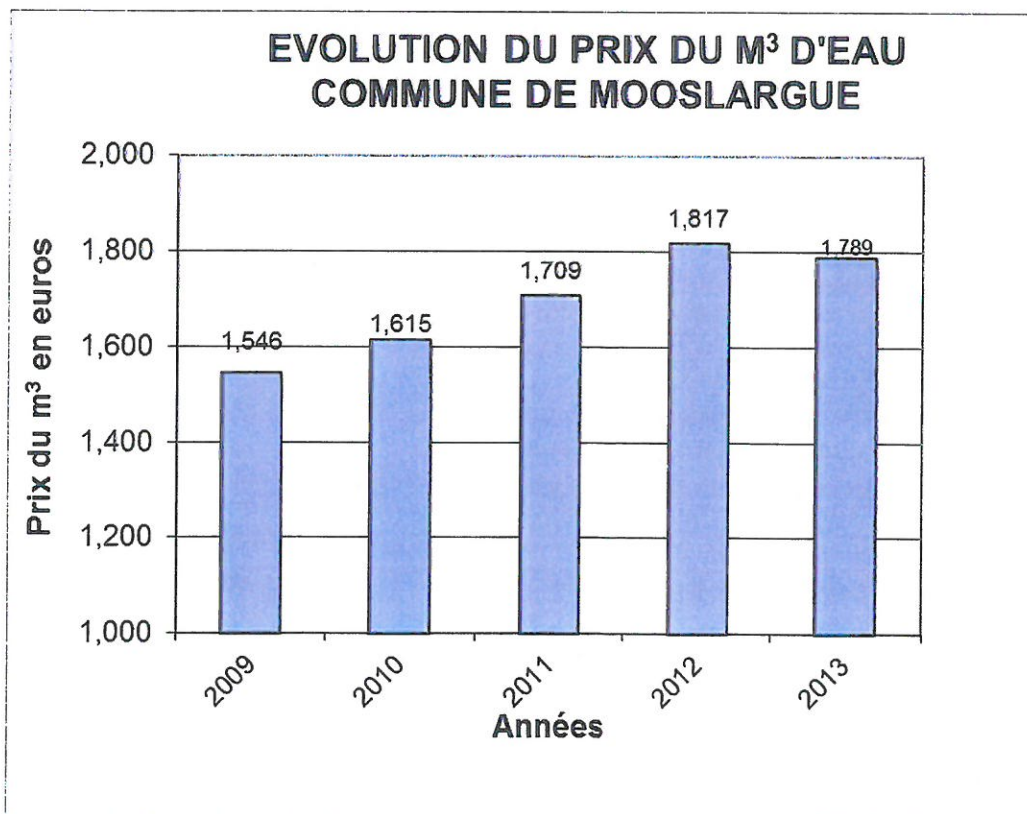
perçue par la Communauté de Communes de la Largue

RECAPITULATIF

**Facture (pour une consommation de 120 m³/an)
pour une famille de résidents permanents et évolution par rapport à l'année n-1**

Nature du poste	Au 1er janvier de l'année N-1 pour 120 m ³	Au 1er janvier de l'année N pour 120 m ³	Variation en % entre l'année N et l'année N-1	Commentaires et observations
Abonnement annuel	20,00 €	20,00 €	0,00%	
Part exploitation	156,00 €	156,00 €	0,00%	
Part investissement	0,00 €	0,00 €	0,00%	
Autres redevances : assainissement facturé par la Com Com de la Largue				<i>Facture complémentaire éditée par la Com Com de la Largue</i>
Redevance pour pollution domestique	50,40 €	48,84 €	-3,12%	
Redevance pour modernisation réseau collecte facturé par la Com Com de la Largue				<i>Facture complémentaire éditée par la Com Com de la Largue</i>
Redevance pour prélèvement ressource en eau	8,28 €	8,16 €	-1,45 %	
TVA	0,00 €	0,00 €	0,00%	
Total pour 120 m³ TTC	234,68 €	223,00 €	- 4,98 %	

Prix moyen de l'eau potable (hors frais d'assainissement) : 1,70 €/m³



2.2.4. Le budget

FONCTIONNEMENT 2014

Comptes	Libellés	Prévisions 2014	Réalisations 2014	PREVISIONS 2015
Dépenses		228 100,00	44 039,07	225 800,00
011	Charges à caractère général	95 989,01	18 529,36	90 520,00
60	Achats ou consommations	5 000,00	4 483,36	6 000,00
6061	EDF	5 000,00	4 483,36	
6062	Produits de traitement			
6063	Fournitures de voiries	0,00		
61	Entretien et réparation	81 000,00	10 977,71	77 020,00
613	Locations	1 000,00		
615	Frais de personnel - réparation réseau	80 000,00	10 141,71	76 020,00
617	Recherche fuites		836,00	1 000,00
62	Impôts et taxes	4 989,01	1 150,89	2 500,00
622	Analyses	4 000,00	1 011,95	2 000,00
626	Téléphone	989,01	136,17	500,00
627	Services bancaires et assimilés		2,77	
63	Travaux, fournitures et services extérieurs	5 000,00	1 918,00	5 000,00
6378	Redevances versées à l' Agence de l'Eau	5 000,00	1 918,00	5 000,00
014	ATTENUATIONS DE PRODUITS	21 000,00	14 350,00	16 000,00
701249	Reversement de la redevance pour pollution domestique	13000,00	10 608,00	16 000,00
706129	Revers.de redevance pour modernisation des réseaux de collecte	8 000,00	3 742,00	
654	Pertes sur créances irrécouvrables	1 000,00	110,09	1 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00
66	Frais divers de gestion	0,00	0,00	0,00
661	Charges financières (intérêts)	0,00		
67	Charges exceptionnelles			
678	Reversement taxe assainis.			
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	11 049,02	11 049,02	11 334,62
6811 - 042	Dotations aux amortissements et aux provisions	11 049,02	11 049,02	11 334,62
004	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00
023	Autofinancement complémentaire	99 061,97	0,00	106 945,38
Recettes		228 100,00	47 500,55	225 800,00
70	Vente de produits - Services	52 019,21	44 779,35	46 257,73
7011	Eau	34 000,00	33 007,00	34 000,00
701241	Redevance pour pollution d'origine domestique	10 000,00	9 552,42	10 000,00
70128	Autres taxes et redevances	2 019,21	1 595,93	1 557,73
70611	Redevance d'assainissement			
706121	Redevance pour modernisation des réseaux de collecte	5 000,00		
7064	Compteur	1 000,00	624,00	700,00
74	Subventions d'exploitation	0,00		
751	Redevances p.concessions..	0,00	30,00	
758	Produits divers de gestion courante		0,00	
771	Produits exceptionnels sur op.de gestion			
777 - 042	Quote-part des subv.d'Investis.virée au résultat de l'exercice	2 600,00	2 600,00	2 600,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	91,20	
778	Remboursement de sinistres	0,00	91,20	
791	Transferts de charges d'exploitation (remb.Groupama)	0,00		
002	Excédents antérieurs reportés	173 480,79	0,00	176 942,27
Excédent de clôture de fonctionnement		3 461,48		

Il n'y a pas d'emprunt en cours.

Travaux réalisés au cours de l'exercice 2014 :

- Remplacement des compteurs à la station de pompage Straeng ainsi qu'au réservoir « Oben am Dorf » 2 040,00 €
- Dépannage suite à panne et défaut sur « poire du réservoir Oben am Dorf » - ventilation insuffisante 1 714,86 €
- Détection des fuites d'eau sur la totalité du réseau communal et réparation des fuites détectées 544,50 €
- Pose d'un relais de contrôle à la station de pompage « Straeng » suite à panne 1 243,80 €
- Réparation des fuites d'eau détectées – r.des Vergers et vers Bisel 2 847,76 €


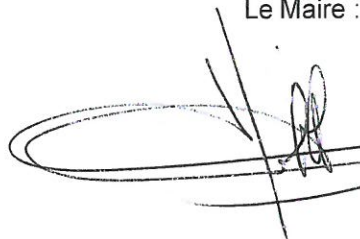
Travaux déjà réalisés sur l'exercice 2015 :

Réparation ancienne pompe puits « Oben am Dorf »	TTC	2 298,00 €
Et mise en place d'une nouvelle pompe	TTC	8 896,94 €

Joint à ce rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2014, une note d'information intitulée « L'agence de l'eau vous informe » comme le prévoit les dispositions de l'article 161 de la loi 2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement (désormais art. L2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales).

Fait à Mooslargue, le 9 juin 2015

Le Maire :



Pascal SOMMERHALTER.

